

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Port-Gentil : le cri de détresse du personnel de la Satram

**CELUI-CI** vient d'être lancé par les délégués du personnel à la faveur d'un énième point-presse au siège de l'entreprise.

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

LES délégués du personnel de la Satram, par la voix de leur coordinateur, Yvon Solomba, ont animé, récemment, à la base de l'entreprise, avenue Pierre Savorgnan de Brazza à Port-Gentil, un énième point de presse. Une sortie de plus et non de trop – tant la bataille s'annonce longue – pour interpeller la direction générale, "sourde" à leur détresse, mais aussi les pouvoirs publics, afin qu'ils se

saisissent de ce dossier. L'intervention d'Yvon Somba s'articulait sur trois axes : le redressement judiciaire, les origines de la crise sociale et l'absence totale de dialogue au sein la société. L'orateur est revenu sur le bilan des 24 mois passés sous redressement judiciaire, l'attitude à la fois du contrôleur judiciaire, du syndic judiciaire sortant et de la direction générale pendant le processus de redressement. De même, il a dénoncé, pour le regretter, l'absence du dialogue social entre les partenaires sociaux que sont la direction générale de Satram, le syndic judiciaire, le syndicat SEERPRAC et les délégués du personnel. Sur cette liste des récriminations loin d'être exhaustive, s'ajoutent le non-versement



Le siège de Satram, lieu de la grogne des employés.

Photo: Julie Nguimbi

des cotisations CNSS, celles de la CNAMGS, l'absence d'une assurance maladie, etc. Ainsi, au nombre des 19 recommandations des délégués du personnel, figurent : la régularisation systé-

matique du paiement mensuel des salaires de l'ensemble des employés en poste, le paiement des soldes de tout compte des départs volontaires et des employés retraités ; l'interpellation, par le "B2", du syndic sortant,

Me Marc Gondeth Bibang, afin qu'il justifie l'utilisation de la somme de 1 milliard cent millions de francs (1 100 000 000 de francs) restante dans les caisses, ainsi qu'une enquête sur tous les comptes de Satram.

## Aboumi : l'aide de Nouredin Bongo Valentin arrive à bon port



Photo: DR

Les autorités locales en train de réceptionner l'aide de Nouredin Bongo Valentin.

LE don a été réceptionné par le député de la contrée, Jean-Bosco Ndjounga, qui l'a ensuite transmis au maire Luc Sama, et au président du Conseil départemental de Bayi-Brikolo, Yves Zacharie Okindja.

Nadège ONTOUNOU  
Libreville/Gabon

LE département de Bayi-Brikolo (Aboumi), dans la province du Haut-Ogooué, a récemment reçu sa part de l'aide alimentaire de Nouredin Bongo Valentin, coordonnateur général des Af-

fares présidentielles, aux personnes à faibles revenus. Cela, dans le cadre du "devoir de solidarité nationale" prôné par le chef de l'État Ali Bongo Ondimba, envers les économiquement faibles, plus frappés par les effets négatifs du Covid-19. C'était à l'occasion d'une cérémonie, plutôt sobre, organisée

à la salle polyvalente de la commune d'Aboumi. Cette dotation, essentiellement composée de kits alimentaires et de savon, a été remise par le député de la contrée, Jean-Bosco Ndjounga, au maire de ladite localité, Luc Sama, et au président du Conseil départemental, Yves Zacharie Okindja. C'était en présence de la notabilité (chefs de quartier, de cantons, de regroupement des villages et de villages). Occasion pour le député du siège unique de Bayi-Brikolo, M. Ndjounga, par ailleurs membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir, d'exprimer ses remerciements au donateur, pour l'attention manifestée à l'endroit des populations de sa circonscription politique. À leur tour, les élus locaux et la notabilité dudit département ont chargé leur représentant à l'Assemblée nationale d'être leur fidèle interprète auprès de Nouredin Bongo Valentin à qui ils ont exprimé leur profonde gratitude pour ce geste de solidarité qu'ils ont dit apprécier à sa juste valeur.

## Ntoum : des inondations dans plusieurs quartiers



Photo: Prosper Sax Nze Bekale/L'Union

Montée des eaux dans un quartier de Ntoum.

LA forte pluie qui s'est abattue dernièrement dans cette commune est à l'origine de ce constat déplorable.

Prosper SAX NZE BEKALE  
Ntoum/Gabon

À l'heure du confinement partiel des populations à travers tout le pays, à cause du Covid 19, une partie de la commune de Ntoum, chef-lieu du département du Komo-Mondah, ressemblait, il y a quelques jours, à une cité lacustre après la forte pluie qui s'était abattue sur la ville. De nombreux riverains ont dû abandonner leurs habitations, notamment ceux des quartiers

Assora (dans la zone dite Dubaï), Alarmitang, Meyang, Nkan... dans le 1er arrondissement. Chaque fois qu'il pleut, les eaux de la rivière "Nzeme" qui traverse la commune sortent de leur lit et provoquent souvent des inondations dans lesdits quartiers. L'incivisme des populations, qui construisent de façon anarchique, et le laxisme du service public chargé de l'assainissement en sont à l'origine. En effet, malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, de nombreux riverains continuent de bâtir leurs maisons sur les lits de la plupart des cours d'eau qui arrosent la commune de Ntoum. Et les transforment en décharge publique. Ce qui fait qu'à la moindre pluie, les quartiers concernés sont aussitôt inondés. Les autorités locales qui ne baissent pas les bras, poursuivent leurs campagnes de sensibilisation tout en mettant en garde les populations contre l'insalubrité source de nombreuses épidémies. Aussi, invitent-elles chacun à jouer sa partition, car "il vaut mieux prévenir que guérir".